



TEXTE ADOPTÉ n° 498  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

24 juin 2010

---

---

## RÉSOLUTION

*créant une commission d'enquête  
sur les **mécanismes de spéculation**  
affectant le fonctionnement des économies.*

*L'Assemblée nationale a adopté la résolution dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros : 2577 et 2629.

---

---

### **Article unique**

Il est créé, en application des articles 140 et suivants du Règlement de l'Assemblée nationale, une commission d'enquête de trente membres afin de connaître les conditions exactes dans lesquelles se sont développés les mécanismes de spéculation affectant le fonctionnement des économies, notamment ceux qui déstabilisent la monnaie et les titres souverains européens.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 24 juin 2010.*

*Le Président,*  
*Signé : BERNARD ACCOYER*



ISSN 1240 - 8468